

Les Caluirards aiment leurs commerces !



www.ville-caluire.fr

Rythmes

Le magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire



2 ÉDITORIAL



4 TROIS QUESTIONS À...

Robert Thévenot, adjoint délégué aux déplacements et aux transports



5 TEMPS FORTS

Amitié et fleurs au menu



8 QUALITÉ DE SERVICES

Bienvenue au Village des bambins !



12 QUALITÉ DE VILLE

Zoom sur le service civique communal



18 QUALITÉ DE VIE

Ados (dé)connectés ?



22 DOSSIER

Les Caluirards aiment leurs commerces !



28 CULTURE



36 ASSOCIATIONS



41 AGENDA

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tolleit - RÉDACTION Service communication - A. Ballet - PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - S. Thabouret - Thinkstock - Fotolia - CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE pagina_communication - IMPRESSION ica Courand & Associés - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière responsable.



Ville amie des enfants



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.





Chères Caluirardes, Chers Caluirards,

Nous sommes particulièrement satisfaits et fiers de vous présenter dans ce nouveau numéro de Rythmes un dossier sur les commerces caluirards.

De l'alimentaire à l'automobile, de la décoration à la presse, en passant par les cafés, fleuristes, pharmacies et autres services, ils remplissent un rôle considérable, au-delà parfois de ce que l'on imagine.

Ils permettent tout d'abord et bien évidemment l'achat de proximité. Celui qui se fait à côté de chez soi ou de son travail, sur son lieu de vie.

Ils offrent un accueil et un conseil personnalisés, adaptés, là où la commande par internet trouve ses limites.

Enfin, les commerces créent et encouragent le lien social, ils graduent souvent le dynamisme de la commune. L'attractivité d'une ville repose aussi sur sa densité et qualité de magasins.

Nous n'opposons pas grands et petites commerces. Plus complémentaires que concurrents, ils répondent les uns et les autres à des attentes différentes, des achats souvent distincts et ne proposent pas les mêmes services.

Nous préférons nous satisfaire, à Caluire et Cuire de disposer d'un commerce de très grande qualité et vous invitons tous à en soutenir l'activité. L'achat caluirard est pragmatique, il est aussi un geste citoyen.

Philippe Cochet,
Député-Maire de Caluire et Cuire

Bien à Vous

HÔTEL DE VILLE

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h) - Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h / Le samedi de 8h30 à 12h.

Allo Mairie : 0 8000 69 300

Robert Thévenot, adjoint délégué aux déplacements et aux transports

Le Député-Maire vous a confié la délégation « déplacements et transports ». De quoi s'agit-il ?

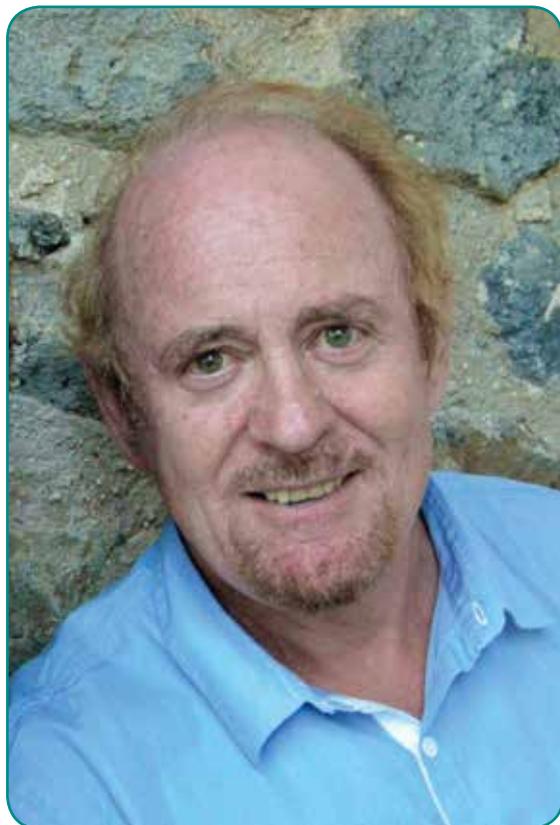
Les déplacements et les transports relèvent des compétences de la Métropole (qui remplace depuis janvier 2015 le Grand Lyon, et sur le territoire de celui-ci, le Département du Rhône) et non de celles de la commune. Cependant, en tant qu'élus municipaux, nous connaissons les difficultés rencontrées par les habitants dans ces domaines et sommes particulièrement bien placés pour proposer des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs attentes. C'est pourquoi nous tenons à travailler sur ces thématiques en collaboration avec la Métropole et le Sytral (qui gère les transports en commun).

Quels sont les grands axes sur lesquels vous travaillez ?

La voiture étant aujourd'hui le moyen de déplacement le plus utilisé, nous cherchons évidemment des solutions pour rendre le trafic automobile plus fluide. À Caluire et Cuire, c'est un véritable défi, puisque notre situation géographique fait que nous sommes un lieu de passage pour les habitants du nord de l'agglomération et du Val de Saône qui se rendent à Lyon. Une circulation de transit qui entraîne un accroissement du trafic sur des voies déjà bien engorgées. Si nous nous attachons à mettre en place diverses solutions pour faire face à ce phénomène, nous pensons aussi pouvoir le réduire à travers des solutions plus indirectes comme le développement des transports en commun ou des modes de déplacements « doux ».

Concrètement, quelles sont les solutions que vous envisagez ?

Nous réfléchissons actuellement à une solution pour désengorger le Vernay. Nous avons également proposé l'aménagement d'un parc relais à proximité d'un arrêt du C2, permettant aux automobilistes de laisser leur véhicule



à l'entrée de notre ville et de continuer leur route en trolleybus. En ce qui concerne les transports en commun, nous avons proposé au Sytral d'étendre l'itinéraire du S5 jusqu'au secteur du Vieux Crépieux et de créer une desserte entre notre commune et le quartier de Vaise. Enfin, nous tenons également à encourager les modes « doux » ou alternatifs. C'est pourquoi nous sécurisons les voies piétonnes et œuvrons pour l'implantation sur notre commune de stations Vélo'v et Bluely, ces dernières permettant de louer des voitures électriques. Dans les prochains mois, nous suivrons avec attention le développement de ces projets, et nous vous tiendrons régulièrement informés.



Coups de cœur

de mars !

Jacques Gamblin

1 heure 23' 14" et 7 centièmes

Samedi 14 mars, à 20h30

Tarifs : de 20 à 32€

Un spectacle de et avec Jacques Gamblin et Bastien Lefèvre, qui se rassemblent à nouveau pour 1 heure 23' 14" et 7 centièmes, un projet associant le théâtre et la danse. Un duo d'une énergie et d'une complicité sans faille. Main dans la main, tête contre tête. C'est l'exigence de l'entraînement, de la répétition quelle qu'elle soit pour progresser, faire mieux, toujours mieux, simplement pour soi. Jacques Gamblin, le coach, a les mots. Bastien Lefèvre, l'athlète, a la danse. Ils s'estiment, s'aiment, s'admirent, se respectent, se déchirent... Ça crie, ça crise, ça gueule,



ça rigole, explose, exprime, exulte... Ça sue, ça pue, ça frappe, crache, craque, doute et rebondit. Des mots et du mouvement, de l'humour et de l'absurde... Il y a tout dans la relation complexe, riche et sans concession, entre ces deux hommes, associés,

engagés ensemble avec leurs 25 années d'écart pour travailler le muscle et le mental. Tout cela dans un seul but, la recherche infinie de l'équilibre et de la confiance. Le chemin est long et difficile, passionné et passionnant jusqu'à la ligne, serait-elle blanche.

Didier Lockwood

Un spectacle musical et théâtral !

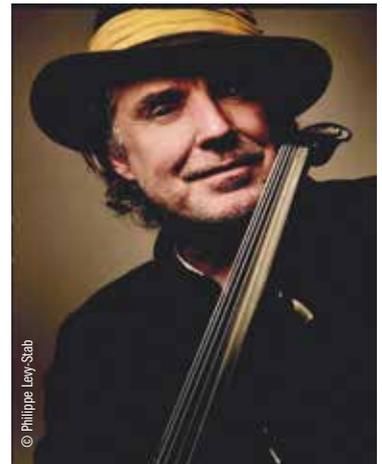
Mercredi 25 mars, à 20h30

Conçu par Didier Lockwood et Alain Sachs

Tarifs : de 33 à 35€

Didier Lockwood incarne à lui seul toute la musique. Instrumentiste hors-pair, improvisateur de génie, il est par là même également un pur compositeur. Avec Alain Sachs, ils créent un spectacle d'une

facture totalement originale, entre happening et savante construction, une soirée hors normes, pour inviter le public à entrer dans les secrets de fabrication de la création. Entre humour, transmission d'une pensée, témoignage sur la vie d'un baroudeur, interactivité avec les spectateurs et fulgurances musicales, une façon de célébrer la vie dans toutes ses manifestations. La vie qui, rappelons-le ici, pour chacun d'entre nous, n'est que pure improvisation...



© Philippe Levy-Stab



Repas de l'Amitié

Amitié et fleurs au menu

Le samedi 28 mars prochain, les Caluirards âgés de plus de 70 ans ont rendez-vous au traditionnel Repas de l'Amitié qui se tiendra, comme il est de coutume, sous le grand chapiteau installé pour l'occasion sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

L'édition 2015 du Repas de l'Amitié aura lieu quelques jours après le début du printemps. Celui-ci s'invitera donc sous le chapiteau, avec son cortège de fleurs colorées, délicates et parfumées. Sur les tables et peut-être même dans les assiettes... elles seront partout ! Avec un thème aussi fleuri, il sera permis de conter fleurette à son voisin(e)... en toute amitié bien sûr !

Le député-maire, Philippe Cochet, son adjointe aux affaires sociales, Marie-Odile Carret et l'ensemble des élus du Conseil municipal seront heureux de partager avec leurs convives ce moment toujours très apprécié.

Un spectacle surprise haut en couleur et le traditionnel bal



viendront agrémenter le repas, concocté comme chaque année par le service municipal de la restauration.

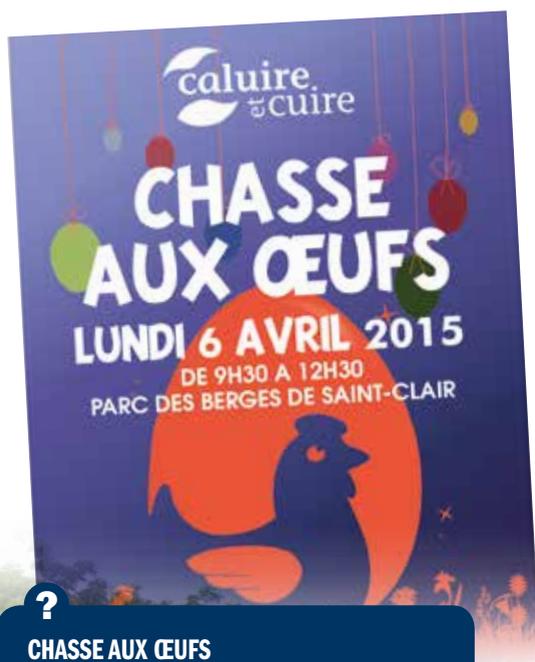


REPAS DE L'AMITIÉ
Samedi 28 mars, à partir de 12h
Esplanade de l'Hôtel de Ville
04 78 98 80 05

Chasse aux œufs

Au bonheur des mômes !

Cette année, comme un avant-goût des vacances scolaires, le lundi 6 avril sera férié... Pourtant, pas question de faire la grasse matinée ! Car en effet, ce jour-là vos bambins sont attendus au parc des Berges du Rhône pour participer à une chasse aux œufs améliorée.



Comme l'an passé, plusieurs zones seront aménagées, chacune étant dédiée à une classe d'âge : 2/5 ans, 6/8 ans, 9/11 ans. Pour les enfants, il s'agira bien sûr de débusquer les œufs cachés un peu partout... Mais pas seulement ! Ils pourront aussi participer aux diverses activités qui leur seront proposées : parcours ludiques, jeux en bois, etc.

Inscrivez-vous enfants !

Les bulletins de participation seront distribués dans les écoles de Caluire et Cuire. Complétez-le et retournez-le à l'adresse indiquée. Attention, prenez soin de lire le règlement avec votre enfant, de le signer et de le retourner également.

?

CHASSE AUX OEUFS

Lundi 6 avril, de 9h30 à 12h30

Parc des Berges du Rhône (Saint-Clair)

Pour les enfants de 2 à 11 ans.

Inscriptions jusqu'au 27 mars.



Bienvenue au

Village des bambins !



Le Village des bambins est de retour sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, avec une nouveauté cette année : les adolescents y sont également conviés ! Les parents et leurs enfants de 0 à 15 ans sont attendus le dimanche 29 mars pour une journée qui leur sera tout spécialement dédiée.

S'informer...

De nombreux stands d'information seront réunis sous le grand chapiteau dressé sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Éducation, loisirs, modes de garde... Les adolescents et les parents d'enfants de tout âge (ou les futurs parents) y trouveront des renseignements sur les structures municipales et les associations qui proposent des services à leur intention et pourront rencontrer les acteurs du secteur sur notre commune.

... et se divertir

Parents, venez avec vos enfants ! Car ils trouveront également au Village des bambins de quoi s'amuser et se divertir ! Des ateliers (bricolage, maquillage...) et de nombreux jeux leur seront proposés. Ils pourront aussi participer à une grande œuvre collective végétale ! Enfin, un spectacle viendra clore la journée pour divertir toute la famille.

“ Un jeu-concours sera également organisé au cours de la journée ”



VILLAGE DES BAMBINS

Dimanche 29 mars, de 10h à 18h. Esplanade de l'Hôtel de Ville.



Rencontres de quartier

Dialogue et proximité. Voici deux mots qui guident l'action de l'équipe municipale, et elle le prouve une fois encore en vous invitant à participer à une nouvelle session de rencontres de quartier au printemps prochain. Ce sera l'occasion pour la Municipalité de vous présenter les projets à venir ou en cours pour votre quartier mais aussi de répondre à vos questions et de prendre connaissance de vos préoccupations. Saisissez l'opportunité qu'il vous est donnée de vous impliquer dans la vie de votre quartier, et plus largement de votre commune, venez nombreux !

► Saint-Clair

Jeudi 19 mars, à 19h30
École Victor Basch -184, chemin de Wette Faÿs

► Montessuy

Jeudi 26 mars à 19h30
École Montessuy- 98, rue Pasteur.

► Bissardon

Lundi 30 mars à 19h30
École de l'oratoire - 12, rue de l'Oratoire.

► Centre Bourg

Vendredi 3 avril à 19h30
Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville : place du Docteur Dugoujon.

► Vassieux

Mercredi 8 avril à 19h30
Cinéma Le Méliès
67, chemin de Crépieux.

► Le Vernay

Jeudi 9 avril à 19h30
Ciné Caluire - 36, avenue Général de Gaulle.

► Cuire le bas

Vendredi 10 avril à 19h30
Caluire Juniors - 19, montée des Forts.

Élections départementales

À Caluire et Cuire, nous ne sommes pas concernés par les élections départementales.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole remplace le Grand Lyon et, sur le périmètre de ce dernier, elle a aussi pris en charge les compétences du Département du Rhône. Les conseillers communautaires du Grand Lyon, élus en même temps que les élus municipaux en mars 2014, sont donc devenus conseillers métropolitains et assument aussi le rôle de conseillers départementaux (nouveau nom des conseillers généraux).

Trail Caluire Rhône-Saône Découvrir la ville en courant !

Le 22 mars prochain, la section Athlétisme de l'Association Sportive de Caluire et la Ville de Caluire et Cuire organisent la première édition du Trail Caluire Rhône-Saône. Une course urbaine exceptionnelle qui permettra aux participants de découvrir notre commune autrement.

Sentiers escarpés, montées abruptes, escaliers qui n'en finissent plus... La topographie de Caluire et Cuire offre un terrain de jeux exceptionnel aux amateurs d'*urban trails*... Mais au fait, de quoi s'agit-il exactement ?

Littéralement, *urban trail* signifie « course de ville » : il s'agit donc, vous l'aurez compris, d'une course à pied qui se déroule entièrement en milieu urbain. Une discipline de plus en plus prisée, et dont les organisateurs rivalisent d'idées pour proposer des parcours variés et originaux... À Caluire et Cuire, ils sont gâtés !

La ville sous toutes les coutures !

Avec le Trail Caluire Rhône-Saône, les mollets des coureurs vont être mis à rude épreuve, car les organisateurs ont pris un malin plaisir à leur faire dévaler et grimper la colline... plusieurs fois ! Adresse, vélocité, endurance et puissance musculaire seront requises ! Mais, le parcours offrira également de quoi leur faire oublier la fatigue en les entraînant à la découverte des richesses de la ville (monuments remarquables, parcs et jardins, rives de la Saône ou du Rhône, zone maraîchère...) et en leur dévoilant des points de vue exceptionnels sur la région.

Les parcours (catégories cadet à vétéran)

- 13 km en individuel : Dénivelé : 469 m
- 25 km en individuel : Dénivelé : 962m
- Relais de 2 coureurs : 11 km + 14 km

Inscriptions

Par internet sur www.sport-up.fr (jusqu'au 15 mars)
En complétant le bulletin disponible en mairie ou sur www.ville-caluire.fr (jusqu'au 18 mars).
Au stade de la Terre des lièvres, le samedi 21 mars, jusqu'à 19h. Pas d'inscriptions le dimanche matin.



Renseignements au : 04 78 08 52 42 - as.caluire.athletisme@wanadoo.fr - www.athle-caluire.net



TRAIL CALUIRE RHÔNE-SAÔNE

Dimanche 22 mars

Départ de toutes les courses : 9h

Stade de la Terre des Lièvres - 109, chemin de Crépieux

Infos et règlement sur www.athle-caluire.net

Nuit de l'eau : 2^e édition !

Le 14 mars prochain aura lieu à Caluire et Cuire la seconde édition de la Nuit de l'eau. Un événement festif et caritatif dont l'objectif est de récolter des fonds pour financer des programmes d'accès à l'eau potable au Togo.

Créé en 2008 par la *Fédération Française de Natation* (FFN) en partenariat avec l'*UNICEF* et le réseau "Ville amie des enfants", cet événement national fédère de plus en plus de participants. Cette nuit-là, partout en France, des piscines proposent des animations pour sensibiliser le public à la nécessité de préserver l'eau et pour récolter des fonds destinés à financer un programme d'assainissement et d'amélioration de l'accès à l'eau potable au Togo.

Une nuit festive...

Pour la deuxième année consécutive, la section natation de l'*Association Sportive de Caluire* (ASC) et la Ville ont décidé de s'associer à cet événement. Elles vous proposeront :

- **Des activités dans l'eau** : Baptêmes de plongée (proposés par Subaquagone), séances d'aquagym, parcours ludique dans l'eau pour les enfants...
- **Des activités au bord de l'eau** : Ateliers pour les enfants (dessin, pêche à la ligne...), séances d'ostéopathie (à 10 euros, entièrement reversés à l'UNICEF), expositions sur l'eau et sur le Togo, tombola...
- **Et pour le plaisir des yeux, des oreilles...**

L'*Harmonie de Caluire* assurera l'animation musicale en début de soirée et le *club Rillieux Natation* proposera une démonstration de natation synchronisée.

... et solidaire

Comme l'an passé, l'intégralité des gains de la soirée seront reversés à l'UNICEF.

Lors de l'édition 2014 de la Nuit de l'eau, 1 915 euros ont été récoltés à Caluire et Cuire, entièrement reversés à l'UNICEF. À l'échelle nationale, se sont 172 000 euros qui ont été collectés pour l'association. Grâce à cette mobilisation, 15 écoles togolaises vont bénéficier de nouvelles infrastructures d'eau et d'assainissement cette année !

Alors, le 14 mars prochain, jetez-vous à l'eau pour aider ceux qui n'y ont pas accès !



Relevez le défi !

Seul ou en équipe, nagez au moins 10 longueurs et demandez à vos proches de vous «sponsoriser» en reversant 5 euros pour chaque longueur réalisée.



NUIT DE L'EAU

Samedi 14 mars, de 18h à 23h - Piscine Isabelle Joffroy - 310, avenue Elie Vignal - Tarifs : 3 euros pour les adultes, 2 euros pour les 4 - 16 ans, 10€ la séance d'ostéopathie - www.lanuitdeleau.com

Zoom sur le service civique communal

Le service civique communal permet aux jeunes caluirards de participer à des initiatives citoyennes et de découvrir de nombreux métiers.

En 2009, la municipalité de Caluire et Cuire a mis en place un service civique communal, permettant aux jeunes de la ville de s'investir dans différentes opérations citoyennes et de découvrir des métiers variés. Trois conditions doivent être réunies pour pouvoir postuler au service civique communal : avoir entre 16 et 20 ans, résider sur la commune de Caluire et Cuire et avoir envie de s'investir aux côtés des associations et des structures municipales. Tous les services de la ville et diverses associations partenaires sont ainsi impliqués : l'Association des centres sociaux et culturels de Caluire et Cuire, le Comité d'entraide de Caluire et Cuire, la Maison de quartier de Saint-Clair, le Secours populaire et le Secours catholique.

Des missions variées

Pendant 70 heures, réparties sur quatre mois, les jeunes volontaires s'investissent dans différentes actions solidaires menées par les services municipaux : aide aux personnes âgées, entretien des espaces verts, animations avec les enfants, travaux administratifs... Ils participent également aux manifestations culturelles organisées par la ville.

Deux sessions sont organisées chaque année, d'octobre à février puis de mars à juillet.

À l'issue de ce service civique communal, chaque jeune qui respecte ses engagements **reçoit un diplôme de participation**, qu'il pourra faire-valoir sur son C.V., ainsi qu'**une aide pour financer en partie un projet qui leur tient à cœur** : BAFA, permis de conduire, formation...



Lalia fait partie de la session 2014/2015 du service civique communal.

« J'ai entendu parler de ce projet par des amis, je souhaitais découvrir des métiers, particulièrement dans le secteur social ». Depuis le début de son volontariat, la jeune femme distribue des repas aux personnes âgées et s'occupe du tri administratif.



Victoria a découvert le service civique grâce à une cousine.

« Après avoir aidé les services administratifs et les groupes scolaires, j'ai découvert le service parcs et jardins, nous avons notamment travaillé sur la voie verte ».

Isabelle Aymes, directrice du centre de loisirs, est ravie de cette initiative.

« La mission des jeunes est de venir épauler les animateurs, ils préparent les activités et le matériel. Pour eux, c'est une première ouverture sur l'animation, et pour nous c'est une aide précieuse. Nous pouvons également repérer de futurs animateurs à embaucher ! »

En six années, 174 jeunes, 100 filles et 74 garçons,

pour la plupart lycéens, ont participé au service civique communal.

Pour Sarah, le service civique permet de découvrir des métiers et d'apprendre à s'organiser.

« J'ai essayé plusieurs secteurs d'activités depuis le début de mon volontariat, mais c'est l'animation qui me passionne le plus. J'aimerais passer mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). »



SERVICE CIVIQUE COMMUNAL
04 78 08 24 49

Le point sur les chantiers

Rue Coste et chemin de Wette Faÿs

Des stations *Bluely* ont été aménagées rue Coste et Chemin de Wette Faÿs : elles vous permettront bientôt de louer une voiture électrique en toute simplicité. Plus d'infos sur www.bluely.eu.



Rue Jean Moulin

Rue Jean Moulin, entre l'avenue Pierre Terrasse et le chemin de Crépieux, des travaux de sécurisation des trottoirs et des passages piétons ont été réalisés.

Quai Clémenceau

Les travaux d'assainissement sont terminés. Des travaux de réfection de la chaussée seront réalisés au cours des vacances de printemps (du 13 au 24 avril).



Rue Pierre Bourgeois

Rue Pierre Bourgeois, des travaux d'enfouissement de réseaux (EDF, France télécom) sont en cours. Ils seront suivis de travaux sur l'éclairage public (pose de nouveaux candélabres) au mois d'avril. Par ailleurs, des travaux de reprise de la chaussée seront réalisés au cours de l'été prochain.

Avenue Pierre Terrasse

De nouveaux marquages au sol vont être réalisés avenue Pierre Terrasse, entre la place Foch et la rue des anciens combattants d'Afrique du Nord. Il s'agit notamment de sécuriser l'accès des bus au rond-point Foch.

Caluire Juniors et square André Lassagne

Dans ces deux parcs, des arbres fragilisés par la maladie et devenus dangereux vont devoir être abattus. Ils seront remplacés par des essences plus adaptées à nos régions.



Vous vous mariez bientôt ?

Droits, devoirs, conséquences du mariage... Futurs mariés, vous vous posez des questions et avez besoin d'informations ou de conseils complémentaires pour décider ensemble de votre futur ? Rencontrez gratuitement un notaire !

Le mariage, moment important de la vie personnelle, s'inscrit aussi de manière significative, dans le droit de la famille et des biens notamment. La Ville de Caluire et Cuire propose en conséquence, à titre facultatif, une rencontre individuelle avec un notaire honoraire pour répondre à toute question sur le sujet et fournir avant la cérémonie, les précisions qui pourraient vous manquer.

Contrat de mariage, devenir des biens familiaux, autorité parentale, famille recomposée, droits des époux... autant de sujets qui vous intéressent et que vous allez pouvoir aborder avec un spécialiste expérimenté du droit. À votre écoute, le notaire qui vous reçoit, délivre des conseils éclairés, mais ne rédige aucun acte. La rencontre ne dispense pas des éventuelles formalités ultérieures.

Les entretiens ont lieu sur rendez-vous fixés par le service « État civil » de la mairie. Ils se déroulent de manière confidentielle et sont gratuits.



SERVICE ÉTAT CIVIL
04 78 98 80 80

Bienvenue aux nouveaux professionnels

M^{me} BOUVET

Esthéticienne

06 10 42 32 11

LYON VTC

Entreprise de location de
véhicules avec chauffeur (VTC)

06 19 88 81 29

<http://lyon-chauffeur-prive.e-monsite.com>





Zoom sur l'élagage

L'équipe d'élagueurs de la Ville de Caluire et Cuire œuvre chaque année de décembre à mars pour tailler les arbres, sécuriser la voie publique et nettoyer le bois mort.



La mission des élagueurs de Caluire et Cuire consiste à gérer le patrimoine arboré de la ville. Chaque année, deux jardiniers municipaux sont détachés du service « Parcs et Jardins » pour une mission d'élagage qui dure environ 4 mois, de décembre à mars. Afin de sécuriser la voie publique, ils taillent les branches jugées dangereuses qui sont encore sur

les arbres. Ils réalisent aussi le suivi du bois mort dans les parcs, sur les chemins, les allées et, d'une manière générale, sur l'ensemble de l'espace public. Ils s'occupent également de l'abattage des arbres morts ou affaiblis par la maladie donc dangereux et de la destruction des nids de chenilles processionnaires (voir Rythmes n°312 - Février 2014).

Techniciens de haut-vol

Les interventions se font à l'aide d'une nacelle, qui permet d'atteindre les plus hautes branches, ou bien, avec des harnais et des cordes qui permettent aux hommes de se hisser dans les arbres en toute sécurité. L'équipe d'élagage protège les câbles électriques et l'ensemble des infrastructures de la commune. La taille des arbres est minutieuse et on emploie notamment la taille « douce » qui permet d'éclaircir le houppier et favorise le bon développement

des arbres. Les branches coupées et les bois morts sont passés dans un broyeur que les élagueurs amènent directement sur leur lieu d'actions. Les copeaux obtenus sont réutilisés pour pailler les massifs, ce qui a pour vertu de limiter le désherbage et de faire des économies d'eau, dans une démarche de développement durable. Les deux élagueurs ont suivi des formations pour se spécialiser dans le domaine. Sur le terrain, d'autres employés municipaux viennent leur prêter main forte selon les secteurs dans lesquels ils se trouvent.



Les jardiniers municipaux vous conseillent !

Les jardiniers municipaux conseillent aux particuliers de profiter de cette saison pour bêcher les jardins, biner, nettoyer les espaces verts et s'occuper de préparer les massifs de fleurs. Les branches ont besoin d'être taillées pour que les rosiers et les arbustes à floraison estivale s'épanouissent et donnent de belles fleurs. La meilleure solution pour tailler et couper les branches est d'utiliser des sécateurs, des sécateurs de force et une scie égoïne, pour les branches de plus forte section. Il faut rester prudent en pratiquant la taille.



Journée de l'arbre

Mercredi 18 mars prochain, les arbres seront à l'honneur à Caluire et Cuire !

15h : plantation des arbres de la solidarité

Plusieurs arbres seront plantés dans le cadre de l'opération « Les arbres de la solidarité » organisée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris : dont deux chemin de Fond Rose et un au cimetière situé rue Dufour. Pour chacun de ces arbres plantés par les jardiniers municipaux et les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME), la Ville versera à l'association un don de 1 000 euros.

17h30 : signature de la charte de l'arbre

Philippe Cochet signera la charte de l'arbre, en salle du Conseil municipal.

Ados (dé)connectés ?

Le jeudi 26 mars prochain, le Conseil Local de Santé Mentale de Caluire organise une journée de réflexion consacrée aux adolescents, autour de leur relation risquée, mais également constructive, au numérique. Des professionnels de la santé, du social et de l'éducatif viendront témoigner de leur expérience.



Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une semaine nationale d'information qui a pour thème : « être adolescent aujourd'hui ? ». Ce titre sous-entend une question : les adolescents d'aujourd'hui ne seraient donc plus tout à fait ceux d'hier ni encore ceux de demain ? Par voie de conséquence, l'adolescence s'inscrirait dès lors, non seulement dans le cadre d'un processus individuel prenant appui sur le corporel et l'affectif, mais aussi dans le cadre culturel et social. Si l'on sait combien les évolutions sociétales ne sont pas sans impact sur les conduites

humaines, il nous faut constater la promptitude des adolescents à s'approprier les nouveautés : s'ils n'ont pas encore l'expérience de l'histoire, ils possèdent cette faculté de s'emparer pleinement des opportunités offertes par le présent. Ils courent cependant le risque d'être touchés de plein fouet par les mutations du monde et d'en exprimer les symptômes. Cependant, en parallèle, il est essentiel de souligner les capacités créatives spécifiques de ce moment de la vie, ainsi que les valeurs propres à la jeunesse et son engagement pour de nouvelles « inventions » humaines, porteuses d'avenir face aux changements permanents du monde. À partir de témoignages de différents professionnels, le rapport au numérique servira de prétexte pour illustrer ce double mouvement.



EN PRATIQUE

Jeudi 26 mars, de 8h30 à 16h

Hôtel de Ville (salle du conseil)

Inscriptions avant le 13 mars (nombre de places limité) :

04 72 27 41 80

ou nigar.ribault@ch-le-vinatif.fr ou stephanie.clement@ch-le-vinatif.fr

Programme de la journée

✓ 8h30 : Accueil

✓ 9h :

- Présentation de l'Hikikomori, phénomène de retrait social observé au Japon.
- Présentation d'accompagnement d'adolescents mis en place par l'association Les Amis du Jeudi Dimanche(AJD)et la Mission Locale.

✓ 14h :

- Le harcèlement sur le web
- Conférence « Jeunes sur le web » : par le Centre Multi-Média de Rillieux.

La journée sera ponctuée par la diffusion de courts métrages.

Un siècle

Le 4 février dernier, une nouvelle centenaire a soufflé ses bougies dans notre commune, entourée de ses proches.



Anna Peylaboud est née le 4 février 1915 en Italie, où sa mère s'était réfugiée en raison de la Première Guerre mondiale. Elle est revenue en France à l'âge de 6 mois et y a grandi aux côtés de ses 4 frères et 3 sœurs, dont elle s'occupait avec sa mère. Maman d'un fils dont elle est très fière, elle a aussi deux petites filles et trois arrière petits-enfants. Tous étaient à ses côtés le 4 février 2015 pour fêter ses 100 ans à l'hôpital gériatrique Frédéric Dugoujon, dont elle est aujourd'hui pensionnaire. Marie-Odile Carret, adjointe déléguée aux affaires sociales était également présente et lui a remis, au nom de l'équipe municipale, un bouquet de fleurs ainsi que la médaille de la famille.



Hommage à Huguette Irisson

Si vous avez grandi à Cuire le Haut et que vous avez une trentaine d'années aujourd'hui, vous vous souvenez très certainement d'elle... Huguette Irisson a en effet été la directrice de la section « filles » de l'école Jean Jaurès, située sur la place Jules Ferry, jusqu'en 1986, date de son départ à la retraite. D'autres enfants de la commune ont aussi eu l'occasion de bénéficier de son enseignement puisqu'elle a aussi été enseignante au Vernay. Maurice Joint, aujourd'hui adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité qui était alors directeur de la section « garçons » de l'établissement, se souvient de ses grandes qualités pédagogiques. Huguette Irisson est décédée le 14 décembre 2014.

Le concours Gargantua

La finale du concours Gargantua, qui récompense le meilleur cuisinier de collectivité, se tenait mardi 27 janvier à l'occasion du Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (SIRHA). La Ville de Caluire et Cuire s'implique dans l'organisation de ce concours depuis la première édition.



Le concours Gargantua, qui a lieu tous les deux ans dans le cadre du SIRHA, met en lumière le métier de cuisinier de collectivité et permet aux professionnels de partager leurs pratiques et leurs savoir-faire. Créé en 1989 par Nicole Chavanis, ancienne responsable de la cuisine centrale de Caluire et Cuire, et organisé par Restau'Co, il s'adresse aux cuisiniers de collectivité venant de tous secteurs : scolaires, hospitaliers, entreprises...

La Ville de Caluire et Cuire a toujours soutenu cet événement, notamment en mettant la cuisine centrale à disposition des candidats, ainsi que des véhicules pour le transport. Le chef de la cuisine centrale, Christian

Deconinck, est aujourd'hui vice-président de ce concours.

Au terme de sélections régionales, huit équipes se sont retrouvées en finale, mardi 27 janvier sur l'espace « Cuisines en Scène » d'Eurexpo, pour préparer un plat principal et un dessert. La Ville de Caluire et Cuire faisait partie du jury,

en compagnie de grands noms de la cuisine et de l'alimentation.

Cette année, c'est l'équipe de Stéphane Gouttenoire, Chef de Cuisine au restaurant inter administratif de Lyon, qui a remporté le concours Gargantua.





Forum des métiers au collège André Lassagne

Un forum des métiers destiné aux élèves de 4^e du collège André Lassagne de Caluire et Cuire se tenait le samedi 31 janvier dernier.

Les deux fédérations de parents d'élèves, la FCPE et la PEEP, sont chaque année à l'initiative d'un forum des métiers se déroulant au collège André Lassagne de Caluire et Cuire. Depuis 4 ans, ce forum permet aux élèves de 4^e de découvrir différentes professions et leur faire découvrir des pistes professionnelles pour leur orientation après le collège.

Le collège André Lassagne s'investit dans ce projet avec des partenaires, dont le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) Lyon-Centre, avec la conseillère d'orientation psychologue, le BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) et la DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance). De nombreux professionnels viennent bénévolement présenter leur métier et leur formation.

Paroles de professionnels

Les élèves assistent chacun à trois présentations de métier, ainsi qu'à une réunion avec des structures leur présentant

diverses orientations. Des métiers aussi divers et variés qu'infirmière, ingénieur, militaire ou photographe (24 professions au total) étaient présentés samedi 31 janvier dans l'enceinte de l'établissement et les élèves sont sortis enrichis de ces rencontres.



Christophe Forestier, agent des espaces verts de la Ville de Caluire et Cuire, présentait le métier de paysagiste aux élèves. Par l'intermédiaire de photos, il a expliqué son parcours et les diverses facettes du métier de paysagiste, qui est à la fois concepteur et architecte des espaces verts, mais également jardinier chargé de la botanique et de l'horticulture.





Les Caluirards aiment leurs commerces !

Les commerces jouent un rôle essentiel dans la vie d'un quartier, et plus largement de la commune : ils créent de l'emploi et des services bien sûr, mais aussi du lien et donnent une âme au quartier... Nous, élus de la Ville de Caluire et Cuire, en avons bien conscience, c'est pourquoi nous nous attachons à soutenir, maintenir et développer le commerce à travers une série d'actions et de services proposés aux professionnels, qu'ils soient déjà installés ou qu'ils aient le projet de le faire.

Nous encourageons un commerce diversifié, de qualité et, en priorité, de proximité. Cela passe par le maintien, dans chaque quartier, de pôles d'activités attractifs, complémentaires et variés. Nous disposons pour cela d'un certain nombre d'outils réglementaires, tels que le droit de préemption notamment, qui nous donne la possibilité de veiller à ce que toute nouvelle implantation commerciale s'inscrive dans une logique de diversité de l'offre. Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) dont nous avons bénéficié nous a également permis de développer des actions en faveur du commerce dans le quartier Saint-Clair et dans le Bourg.

Pour nous aider dans notre mission, nous savons pouvoir compter sur l'implication de plusieurs associations et d'une fédération de commerçants et d'artisans qui s'engagent pour animer et améliorer l'attractivité de leur quartier et participent aux actions de développement mises en place par la Ville.

Mais le maintien des commerces de proximité de qualité dépend aussi de chacun d'entre vous et de votre volonté de les privilégier lors de vos achats.

Côme Tollet

Premier adjoint, délégué à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi.



La Ville soutient ses commerces !

Soucieuse de maintenir une activité commerciale de qualité sur notre commune, la Ville de Caluire et Cuire soutient activement les commerçants, qu'ils soient déjà présents sur la commune ou qu'ils aient le projet de s'y installer en leur proposant un certain nombre de dispositifs développés par le service municipal « développement économique et commercial ».



Vous avez un projet d'implantation commerciale ? La Ville vous accompagne !

Vous informer sur la réalité du marché

Grâce à une bonne connaissance du marché local, le service « développement économique et commercial » vous renseignera sur la réalité économique et la situation commerciale propres à chaque quartier de la commune. Des indications objectives qui vous aideront à choisir la zone où vous implanter.

Vous orienter vers les bons interlocuteurs

Le service sera également en mesure de vous orienter vers les acteurs qui soutiennent le développement économique local comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou encore le développeur économique de la Métropole de Lyon.

Vous aider à trouver un local

Les locaux commerciaux disponibles sont répertoriés par la Ville. Commerçants, mais aussi artisans et chefs d'entreprise peuvent donc trouver en mairie des informations correspondant à leur demande géographique d'implantation.



**SERVICE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL
04 78 98 75 86 - 06 58 76 07 64**

Un guichet unique pour vos démarches administratives

Demande d'occupation du domaine public, déclaration de travaux, permis d'exploitation, ouvertures dominicales, pose d'une enseigne, commerce non sédentaire... C'est auprès du service « développement économique et commercial » que vous devez effectuer l'ensemble des démarches concernant votre activité commerciale. N'hésitez pas à vous adresser à lui en cas de difficultés !

Soutien aux animations commerciales

Consciente que les commerces sont les garants d'une vie de quartier riche et dynamique, la Ville aide les commerçants à organiser diverses animations commerciales : fêtes de fin d'année, Braderie du bourg...

Faites votre marché !

Quoi de plus agréable que de déambuler entre les étals des marchés pour faire le plein de produits frais ? Zoom sur les marchés caluirards...



Le marché de Montessuy : entre tradition et modernité

C'est le plus ancien marché de Caluire et Cuire. Situé dans un écrin de verdure, il attire même des habitants des communes voisines ! Une trentaine de commerçants, producteurs ou revendeurs y proposent chaque semaine des produits frais de qualité.

Quand ? Le jeudi et le samedi, de 7h30 à 13h.

Où ? Allée du Parc de la jeunesse.

Le marché du Bourg : original et pratique

Créé en 2010, ce marché du soir a peu à peu trouvé sa clientèle, ravie de pouvoir trouver des produits frais en sortant du travail. Une dizaine de commerçants y vendent chaque mardi des produits alimentaires : fruits, légumes, charcuteries, fromages, etc.

Quand ? Le mardi, de 16h30 à 20h.

Où ? Parking situé à l'angle de la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et de l'avenue Pierre Terrasse.



Le marché de Saint-Clair : intimité et fidélité

C'est le plus petit des marchés caluirards, mais il n'en est pas moins très apprécié des habitants du quartier, heureux d'y trouver un très large choix de fruits et légumes sur l'étal de Monsieur Carret, toujours fidèle au rendez-vous.

Quand ? Le mardi, de 7h30 à 13h.

Où ? Place des Moulins du Rhône.





?
LA CONVERSATION
57, rue Jean Moulin

Un nouveau commerce dans le Bourg !

Bienvenue à La Conversation ! Ces quelques mots inscrits sur le grand tableau noir de ce nouveau « coin gourmand » situé en plein cœur du Bourg donnent tout de suite le ton : ici, c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que l'on se régale !

Installée depuis peu rue Jean Moulin, à la place de la boulangerie *Côté Pains*, *La Conversation* vous attend pour vous faire découvrir ses petits plats ou tartines maison, ses pains, ses pâtisseries artisanales confectionnées sur place... et sa fameuse *Tarte Conversation*, la star de la boutique, qui lui a donné son nom ! Ce dessert autrefois très apprécié mais aujourd'hui injustement oublié, va probablement susciter un brun de nostalgie chez beaucoup d'entre vous et faire chavirer vos papilles ! Si vous prenez le temps de vous installer en salle (ou cet

été en terrasse) pour le petit-déjeuner, le déjeuner ou le goûter, vous pourrez aussi profiter de la bibliothèque culinaire et pâtissière mise à votre disposition. Et en plus de la dégustation, vous aurez le droit -et c'est gratuit !- aux sourires et à la bonne humeur de cette nouvelle équipe ravie de vous accueillir et de vous faire découvrir ses créations ! Derniers détails qui ont leur importance : *La Conversation* a également équipé son établissement pour accueillir les personnes handicapées et les mamans y trouveront même une table à langer...

Commerçants impliqués !

L'opération « Pièces jaunes » mobilise de plus en plus de commerçants caluirards, et la petite équipe du Vernay est désormais étoffée par des collègues des autres quartiers, et même de Sathonay et de Fontaines !

Grâce à leur mobilisation et à la générosité de leurs clients, un peu plus de **19 kilos de pièces jaunes** ont été récoltées cette année et seront reversées à la *Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France* afin de financer des projets d'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants et des adolescents. Maurice Cotton, qui est chaque année le moteur de cette belle opération, a tenu à remercier chaleureusement

tous les commerçants participants, « sans qui rien ne serait possible » : *Boulangerie Le Panicien - Charcuterie Régine et Dominique Dekhal - Boulangerie Colombier - Pharmacie - Papeterie-tabac Rochas - Salon de coiffure Evelyne et Séverine - Fleuriste Stéphanie Roche - Clean - Service Pressing - Boucherie du Vernay- La Voie Verte - Vival - Bijouterie Champail - Clinique vétérinaire du Vernay - Restaurant le Bleu de France.*

Vous êtes commerçant et souhaitez participer à l'opération l'année prochaine en mettant une urne à disposition de vos clients ?

Contactez Maurice Cotton au 04 78 23 23 98.

80 caddies pliables à gagner !

Caluire et Cuire dispose de nombreux commerces de proximité et de qualité, répartis dans ses huit quartiers. Pour vous permettre d'y faire vos emplettes en toute simplicité, la Municipalité a fait fabriquer des caddies originaux et très pratiques ! Légers, mais néanmoins robustes, ces caddies sont repliables et donc très faciles à ranger et à transporter.

En mars, tentez de gagner l'un de ces caddies en participant à un jeu organisé par la Fédération des commerçants, artisans et professions libérales de Caluire et Cuire, en partenariat avec la Ville.

Comment participer ? Remplissez un coupon, disponible chez vos commerçants du 23 mars au 10 avril et déposez-le dans l'urne prévue à cet effet. Un tirage au sort aura lieu en avril.



Zoom sur les associations de commerçants

Plusieurs associations se sont constituées dans les différents quartiers de Caluire et Cuire afin de fédérer les commerçants :

- L'association des commerçants des bords de Saône
04 78 29 35 00,
- L'union des commerçants de Caluire Bourg (UCCB)
04 78 08 48 82
- L'association des commerçants de Crépieux/
Vassieux - 04 78 08 17 02 - 04 78 23 32 25
- L'association des commerçants Coste/Margnolles
04 78 28 69 33
- L'union des commerçants et artisans de Montessuy
(UCAM) - 04 78 08 29 03
- L'association des commerçants Pasteur/Monnet
04 78 23 27 92
- L'association des commerçants de Saint-Clair
04 78 58 47 04
- L'association des commerçants de Caluire 2
04 72 27 23 20

La Fédération des commerçants, artisans et professions libérales de Caluire et Cuire, fédère six de ces associations.

« Le rôle de la Fédération est d'assurer un relais entre les commerçants et la mairie et de créer une cohésion entre les quartiers. Nous organisons des actions commerciales, notamment à l'occasion de la fête des mères, de la fête nationale ou des fêtes de Noël. Deux nouvelles animations sont en préparation pour cette année : l'organisation d'un jeu au mois de mars (voir ci-dessus) et la mise en place d'une soirée festive sur le thème du cinéma au printemps... Par ailleurs, la Fédération offre les lots du loto organisé à l'occasion du Téléthon. »

Serge Besson, président de la Fédération.

Contact : 04 78 23 49 09

Les expositions de l'Atrium

**Inspirations
orientales : photographies**



Jusqu'au 9 mars, venez admirer les photographies de Ludmila Espiaube.

L'eau à Lyon : toute une histoire

Du 11 mars au 28 mars



C'est sur la commune de Caluire et Cuire que fut installée la première unité de production d'eau potable de la ville de Lyon au milieu du XIX^e siècle. Aujourd'hui classés Monuments historiques, la pompe de Cornouailles et l'un de ses bassins filtrants constituent

un site exceptionnel qui attire de très nombreux visiteurs. L'association caluirarde « L'eau à Lyon et la pompe de Cornouailles » fait connaître cet élément de notre patrimoine industriel au plus grand nombre, s'attachant à retracer l'histoire du lieu et à en préserver l'intégrité. L'alimentation de l'eau à Lyon remonte cependant à la création de Lugdunum, et sa distribution ne fut pas toujours celle que l'on connaît aujourd'hui. Des rencontres sont prévues avec les membres de l'association, ainsi que des visites du site. Plus d'informations sur leur site internet : www.eaualyon.fr



ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Place du Docteur Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi, de 8h30 à 12h

La solidarité en marche au Secours Populaire Français

Du 31 mars au 25 avril

Le *Secours Populaire Français* fête ses 70 ans dans tous les comités de France. Celui de Caluire et Cuire vous invite à découvrir l'histoire de l'association, les activités du comité et une exposition de tableaux sur le thème « la femme et l'enfant ». À une époque où le vivre ensemble est parfois mis à mal, ce temps fort va permettre à l'association de témoigner de ses actions et rendre hommage aux familles accueillies dans ses locaux situés avenue Pierre Terrasse.



Mémorial Jean Moulin



?

MÉMORIAL JEAN MOULIN

Place Gouailhardou

Durée de la visite guidée : 1 heure

Tarifs : Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire. 2 euros pour les autres.

Le 21 juin 1943, Caluire et Cuire fut le théâtre de l'un des événements les plus marquants de la Seconde Guerre mondiale : l'arrestation de Jean Moulin, envoyé du Général de Gaulle, et de ses compagnons. La maison du Docteur Dugoujon où eu lieu cette arrestation, devenue Mémorial Jean Moulin est ouverte au public sur réservation au 04 78 98 85 26.

Conférence



L'est de Lyon : une nouvelle ville idéale pour une société post-industrielle

Par Nikola Piperkov, chargé de cours en histoire de l'art à l'Université Lumière Lyon 2 et Jérôme Spitz, journaliste et ancien maître de conférences en histoire moderne et contemporaine.

Déjà commencée au XVIII^e siècle, l'expansion de Lyon se poursuit à l'est du Rhône. Une ville nouvelle voit le jour avec son architecture bourgeoise inspirée de celle du baron Haussmann à Paris. Mais elle a aussi ses quartiers pauvres, ses industries et ses fonctions nouvelles, notamment le chemin de fer apparu en 1859.

?

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Judi 5 mars, à 18h30

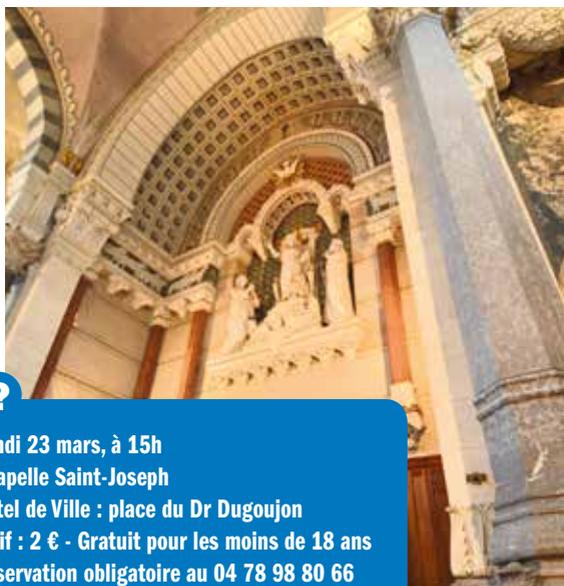
Nombre de places limité

Inscription obligatoire : 04 78 98 80 66

Visite guidée de la chapelle Saint-Joseph

Pour adultes et adolescents.

Joyau de l'art religieux lyonnais de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la chapelle Saint-Joseph se situe à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Nikola Piperkov, enseignant vacataire en histoire de l'art à Lyon 2 et doctorant à la Sorbonne, explique toute la symbolique cachée derrière l'architecture de l'édifice et sa décoration.



?

Lundi 23 mars, à 15h

Chapelle Saint-Joseph

Hôtel de Ville : place du Dr Dugoujon

Tarif : 2 € - Gratuit pour les moins de 18 ans

Réservation obligatoire au 04 78 98 80 66

La bibliothèque municipale



Flashez ce code avec votre smartphone ou votre tablette pour plus d'informations sur les documents proposés

Place du Docteur Dugoujon - 04 78 98 81 00
 bibliotheque@ville-caluire.fr - Site Internet : bm.ville-caluire.fr
 Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,
 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 16h.

Plaisir de lire et d'écouter...

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous

Sélection musique et arts du spectacle



Cosmopolitanie

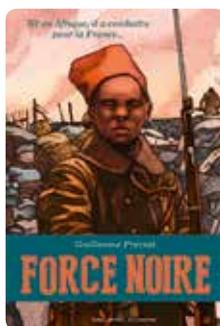
Avec ce 4^e album solo, Soprano aborde plusieurs thèmes comme l'incertitude des sentiments, la violence des quartiers, la joie, les inégalités, l'argent, la guerre....

Quelques tubes se sont nichés au creux de la galette, comme ce clin d'œil aux années 90 et la danse à la Carlton dans son « Fresh Prince ».

Cosmopolitanie / Soprano Parlophone, 2014.

À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque.

Sélection jeunesse



Force noire (dès 12 ans)

En 1984, Alma, une jeune adolescente, rencontre dans son immeuble un vieil homme noir, Bakary Sakoro. Il lui raconte comment il est arrivé en France, enrôlé dans l'armée française pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Peu à peu, Alma se passionne pour le destin hors du commun de Bakary. Mêlant des éléments de la culture africaine à l'histoire française, *Force Noire* est plus qu'un roman historique : c'est un témoignage et une transmission.

Force noire / Guillaume Prévost. - Gallimard, 2014.

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale

Sélection adultes



La Petite Lumière

Entre roman métaphysique et fable, ce récit nous transporte au milieu d'une nature hostile. Seul à vivre dans cette végétation, le narrateur est intrigué par une petite lumière qui chaque soir apparaît de l'autre côté de la montagne. D'où vient-elle ? Sans nous donner toutes les réponses, l'auteur nous entraîne dans son étrange univers. Lecture fascinante.

La Petite Lumière / Antonio Moresco. - Verdier, 2014. - (Terra d'altri).

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale

L'agenda

de la bibliothèque municipale

Pour les enfants

SÉANCES DE LECTURE

Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...

Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans*)

Samedi 21 mars, de 10h15 à 10h45

Mercredi 1^{er} avril, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)

L'Heure du Conte (3-6 ans*)

Mercredi 11 mars, à 16h

Mercredi 25 mars, à 16h

Mercredi 8 avril, à 16h

Entrée libre

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour les adultes & adolescents

BULLES SONORES POUR OREILLES CURIUSES

Découvrez la musique avec des passionnés...

Vendredi 6 mars, à 17h30

Thème de la séance : Ludwig van Beethoven

Sur inscription gratuite

LECTURE-SPECTACLE LES DEUX MOITIÉS DU CIEL

Proposée par la Compagnie Traction avant en partenariat avec l'association Textes à Dire.

Mercredi 1^{er} avril, à 19h30

Les relations femmes-hommes à travers la littérature. Textes de Marie Nimier, Virginia Woolf, Roy Lewis, Annie Ernaux, Marie Rouanet, Emmanuel Dongala, Joy Sorman... Interprètes : Élisabeth Granjon et Vincent Villemagne.

Sur inscription gratuite à partir du 11 mars.

Pour les adultes

HISTOIRES D'EN PARLER

Échangez des idées de lecture et partagez des coups de cœur en toute simplicité...

Thème de la séance : La littérature italienne

Mardi 17 mars, de 18h à 20h

Entrée libre.

POINT D'@CCÈS

Mini-conférence informatique.

Thème de la séance : Linux

Vendredi 27 mars, de 18h à 19h30

Gratuit sur réservation au secteur multimédia ou par téléphone 04 78 98 81 00.



Le Ciné Caluire vous propose...

American sniper

Un film de Clint Eastwood, avec Bradley Cooper, Sienna Miller et Luke Grimes
En version originale et en version française.



**Du 18 au
24 mars**

6 nominations aux
Oscars...

Tireur d'élite des Navy SEAL, Chris Kyle est envoyé en Irak dans un

seul but : protéger ses camarades. Sa précision chirurgicale sauve d'innombrables vies humaines sur le champ de bataille et, tandis que les récits de ses exploits se multiplient, il décroche le surnom de "La Légende". Cependant, sa réputation se propage au-delà des lignes ennemies, si bien que sa tête est mise à prix et qu'il devient une cible privilégiée des insurgés. Malgré le danger, Chris participe à quatre batailles décisives parmi les plus terribles de la guerre en Irak, s'imposant ainsi comme l'incarnation vivante de la devise des SEAL : "Pas de quartier !" Mais en rentrant au pays, Chris prend conscience qu'il ne parvient pas à retrouver une vie normale.

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.



CINÉ CALUIRE
36, avenue Général de Gaulle
04 78 98 89 86
www.cinecaluire.org

Sélection cinéma

Le Méliès vous propose...

Les merveilles

Un film de Alice Rohrwacher,
avec Maria Alexandra
Lungu, Sam Louwyck, Alba
Rohrwacher

Du 11 au 16 mars

Grand prix du Festival de Cannes
2014.

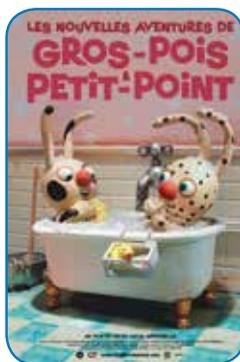
Dans un village en Ombrie,
c'est la fin de l'été. Gelsomina

vit avec ses parents et ses trois jeunes sœurs, dans une ferme délabrée où ils produisent du miel. Volontairement tenues à distance du monde par leur père, qui en prédit la fin proche et prône un rapport privilégié à la nature, les filles grandissent en marge. Pourtant, les règles strictes qui tiennent la famille vont être mises à mal par l'arrivée de Martin, un jeune délinquant accueilli dans le cadre d'un programme de réinsertion, et par le tournage du « Village des merveilles », un jeu télévisé qui envahit la région.



Le p'tit
ciné du
Méliès

Les nouvelles aventures de Gros-pois et Petit-point



Mercredi 11 mars, à 16h

Un film de Lotta Geffenblad, Uzi Geffenblad.
Les deux attachants personnages transforment le quotidien en situations cocasses et débordantes de fantaisie. Un programme de six courts métrages suédois, doux et original adapté aux plus petits : En cuisine..., La tête à l'envers, C'est contagieux !, Le marchand de souliers, La cueillette, Tellement disco ! Et bien sûr avec le p'tit goûter !



LE MÉLIÈS
67, chemin de Vassieux
04 72 27 02 07
www.lemelies.org

Infos santé

Sécurité Sociale • Soucieuse d'assurer le maintien de tous les services apportés aux Caluirards, la Ville de Caluire et Cuire a réinstallé une boîte aux lettres à l'entrée du CCAS et se charge d'acheminer quotidiennement et gracieusement votre courrier à destination de la CPAM.

Numéro d'appel national : 3646
(prix d'un appel local) - www.lyon.ameli.fr

CRAM – Retraite • Contact : **39 60**

Urgence médicale • Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 16, quai Général Sarraill 69006 Lyon - 04 72 33 00 33.

Pharmacies de garde • Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n°**3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

Infos pratiques

Nouvelle déchèterie • Impasse des Lièvres

Horaires :

De novembre à mars

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Samedi, de 9h à 17h et dimanche, de 9h à 12h.

Attention, la collecte des encombrants n'est plus assurée sur la commune : ils doivent désormais être déposés à la déchèterie.

Sécurité

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords :

Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :

1 / Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

2/ Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.

3/ Le code d'entrée de l'immeuble.

Important : si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

Permanences

Député : Philippe COCHET

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocats conseil - Sur rendez-vous : 04 78 98 80 88

Conciliateur - Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts :

1 rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

Horaires des services municipaux

Hôtel de Ville - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Le samedi, de 8h30 à 12h (état civil uniquement)

04 78 98 80 80

Police municipale - Place du Dr Dugoujon

Secrétariat : Du lundi au vendredi, de 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h

Patrouille : Du lundi au vendredi, de 7h30 - 2h et le samedi de 7h30 - 14h30

04 78 98 81 47

Urbanisme, cadastre - Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h - 04 78 98 80 53

CCAS - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Sauf jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h - 04 78 98 80 84

Service petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Relais d'accueil de la petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle (04 37 92 92 32)

et 115, avenue de Flemming (04 72 27 10 43) : Du

lundi au jeudi, de 8h30-12h et de 13h30 à 17h (18h

les lundis). Le vendredi, de 8h30 à 18h. Le samedi :

de 8h30 à 12h30. (RDV conseillés).

Service éducation - 37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 à 17h

04 37 92 95 93

Caluire Juniors - 19, montée des Forts

Hors vacances scolaires :

Mardi/jeudi 9h-12h/14h-18h - Mercredi 8h - 18h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h-18h

04 72 07 48 80

Caluire Jeunes - 16, rue Frédéric Mistral

Hors vacances scolaires : les lundis, mardis, jeudis et

vendredis, de 9h à 12 et de 14h à 18h et le mercredi,

de 8h à 18h - **Vacances scolaires :** du lundi au

vendredi, de 8h à 18h - 04 72 27 05 13

Service de la Restauration - 98, rue Pasteur

Du lundi au vendredi : 8h -12h15/13h15 -17h,

sauf mercredi : 8h-12h (Période d'inscription :

8h-17h, sauf mercredi : 8h-12h) - Fermé pendant les

vacances scolaires (Permanence téléphonique pour

les retraités : 8h-12h au 04 78 23 19 09)

04 78 23 37 17

Service vie associative

14, rue du Capitaine Ferber

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 78 30 38 00

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».

Majorité

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chères Caluirardes, chers Caluirards,

Dans quelques jours, nous terminerons notre première année de mandat 2014/2020. Voilà en effet un an que vous nous avez largement accordé votre confiance.

Dans un contexte économique et social difficile, nous nous sommes immédiatement mis au travail, pour concrétiser nos engagements.

Entre cette élection et notre premier budget, une donnée principale a néanmoins changée et elle a de fortes conséquences. Quelques mois après notre prise de fonctions, l'État Socialiste annonçait une diminution brutale et amplifiée sur plusieurs années de ses « dotations globales de fonctionnement pour les communes ».

Dès lors si l'équation devient bien plus compliquée, il n'est pas question pour autant de revenir sur nos promesses et encore moins sur la première d'entre elles :

Comme nous le faisons depuis 12 ans, nous n'augmenterons pas les impôts !

Depuis des années, la Ville de Caluire et Cuire a engagé systématiquement une recherche de réduction des coûts et d'optimisation de sa gestion quotidienne. Cette bonne pratique nous permet de ne pas solliciter les contribuables Caluirards.

En mars 2014, nous nous étions engagés à une politique de sécurité publique pour une ville plus douce et agréable à vivre. Le dispositif de caméras de vidéo protection a progressé et dorénavant nos policiers municipaux sont présents sur le terrain y compris les week-ends.

La toute prochaine mise en place d'un dispositif citoyen de voisins attentifs donnera encore plus de tranquillité aux Caluirards.

En matière d'urbanisme et d'habitat, nous restons radicalement opposés au modèle urbain de densification que veut imposer le Président de la Métropole et sa majorité. Nous voulons pour Caluire et Cuire une croissance harmonieuse, réfléchie et adaptée à nos spécificités. Le renouvellement du quartier Montessuy Pasteur, dont une partie est achevée va dans cette logique.

Le jury du Comité des villes et villages fleuris en nous permettant de concourir à la 4^{ème} fleur a reconnu la qualité de notre environnement, de notre patrimoine et l'exemplarité de notre cadre de vie. De nombreuses

réflexions sont menées tant pour le mémorial Jean Moulin que nos sentiers. Nous avons déjà accompli de nombreuses actions envers les familles et les enfants, comme par exemple l'augmentation du nombre de places en crèche. La maison de la parentalité verra le jour prochainement. La réforme des rythmes scolaires est bien en place et les activités gratuites proposées par la mairie donnent une très large satisfaction aux enfants et aux familles.

Notre mobilisation en faveur des associations est constante afin notamment de maintenir un lien social, si important dans cette période de troubles. Nous accompagnerons le secteur associatif à s'adapter aux circonstances économiques défavorables.

Nous avons encore de nombreux projets à mener au cours des 5 prochaines années de mandat, nous n'avons pas attendu pour mettre en œuvre nos promesses. Vous pouvez compter sur nous.

Les élus de la Majorité municipale

Philippe COCHET, Député-Maire, conseiller communautaire, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Jean-Pierre PATUREL, adjoint délégué aux sports, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Pierre NOUELLE, adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux anciens combattants, Irène BASDEREFF, conseillère communautaire, Gaël PETIT, conseiller communautaire, Chantal CRESPIY, conseillère communautaire, Eric FORQUIN, Conseiller délégué, Damien COUTURIER, Conseiller délégué, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, Conseillère déléguée, Fabien MANINI, Conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, Conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Charlotte CARLE, Hervé CHAVANE, Patrick CIAPPARA, Mamadou-Diang DIALLO, Sophie FRANCOIS, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Frédéric JOUBERT, Laëtitia NICAISE, Michel PROST, Abdelaziz TAKI et Viviane WEBANCK.

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

Parader ou investir pour l'avenir ?

Sur fond d'économie drastique imposé par le doublement de la dette depuis son élection en 2008, M. COCHET a annoncé l'annulation ou le report de nombreux projets. Après les promesses, les renoncements !

L'aménagement des 6 ha du bois de la Caille (Cuire le bas), magnifique espace naturel, promesse pré-électorale, ne fera même pas l'objet d'une réflexion sur son devenir. Il aurait pu aider Caluire à obtenir cette « 4^{ème} fleur », qui semble l'unique priorité de la majorité UMP pour 2015.

Autre renoncement : à contre-courant des priorités nationales et internationales de réduction de la facture énergétique, tous les projets d'amélioration des bâtiments publics et le soutien aux efforts d'isolation thermique seront réduits à la portion congrue.

Préservation de Caluire, ne veut pas dire inertie.

Au Grand Lyon Métropole la facture, à Caluire la parade : telle pourrait être la devise du mandat du Maire. M. Cochet se félicite de la création de nouvelles

stations Vélo'v, ou Bluely, ou encore de la création d'une piste cyclable en rive de Saône (0,7M€) : nous le devons à 100% à la Métropole !

Préservation de Caluire, ne veut pas dire aveuglement.

Autre oubli, bien volontaire, de la majorité municipale : l'échec cinglant du parking Avenue Leclerc, décidé seul, toujours vide, et au coût approchant 1 M€ (terrain, travaux et maintenance). Les Caluirards ont financé à 100%, y compris à crédit, cette dépense sous-utilisée.

Pour nous, un an après : ni fleurs ni renoncements.

Notre priorité pour Caluire reste la même : investir pour l'avenir, en faisant des choix économiques raisonnés, en modernisant les bâtiments publics, créer des sources d'économies et éviter à Caluire de vivre à crédit.

Fabrice Matteucci, Marie-José Bajard, Gilles Durel, Claudio Parisi

Caluire et Cuire en Mouvement (PS & EELV)

Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com

Caluire et Cuire Bleu Marine

En février s'est tenue la séance du débat d'orientation budgétaire. Aucune ligne ambitieuse tracée par la majorité pour baisser les dépenses de fonctionnement et réduire la dette n'est apparue à l'issue du débat. L'absence de publication de données et d'objectifs chiffrés ne rassure pas sur la capacité de la mairie à maîtriser son budget 2015. Des recettes en baisse, conséquence, entre autre, des réductions des dotations de l'état, une hausse inévitable des dépenses fonctionnelles. Voilà une équation

impossible pour assurer l'équilibre du budget sans devoir recourir à des ressources supplémentaires telles que l'emprunt. Cette séance était aussi l'occasion de clarifier notre position et de rappeler nos attentes : pas d'augmentation de la fiscalité, des moyens accrus dans la sécurité, la baisse des dépenses de fonctionnement et un véritable contrôle des subventions attribuées par la mairie.

caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com

Caluire et Cuire citoyens

Après les grands discours, pré et post électoraux, la municipalité a finalement consenti à réduire de 6,6 millions d'€ les dépenses d'équipements réalisées en 2014 (par rapport aux 15,5 initialement prévus dans le budget) : la majorité n'a admis que tardivement qu'un recours excessif à la dette pour financer ces dépenses avait ses limites. Compte tenu des restrictions qui s'imposent aujourd'hui à l'Etat et à toutes les communes, les Caluirards attendent maintenant que la

municipalité anticipe davantage et fasse part de sa vision à long terme, avec un plan concerté quant aux investissements prioritaires qui devront être réalisés au cours des 5 prochaines années. Il est temps aussi que Caluire s'engage de manière plus constructive dans ce projet collectif que constitue la Métropole, au lieu de poursuivre un combat politique d'arrière-garde qui ne favorisera pas à terme notre commune. EC/LM

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Texte non communiqué dans les délais.



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

LIBERTÉ INFORMATIQUE est là !

PIERRE LUBRANO di DIEGO
06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro
Guillaume Bonjean
06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



MIEUX DORMIR
Espace dos et sommeil
www.mieuxdormir.com

Spécialiste Literie

Foire de Lyon
Prix Spécial foire en magasin.

3 MAGASINS

85 RUE JEAN MOULIN - 69300 CALUIRE
04 72 27 00 58

277 RUE GARIBALDI - 69003 LYON
04 78 62 86 04

5 AVENUE EDOUARD MILLAUD - 69290 CRAPONNE
04 72 24 74 54




FONCIÈRE

L'ÉTUDE & IMMOBILIÈRE

VENTE
ACHAT
LOCATION
GESTION
EXPERTISE

Notre agence à Caluire et Cuire depuis 1986

Place de l'Eglise ☎ **04 78 23 89 89** www.eifcaluire.com

**NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE
DANS TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS**

Estimation de votre bien offerte*

FNAIM

* sur présentation du magazine

Téléthon 2014 : Un très bon cru !

Le 5 février dernier, l'Amicale des Retraités de la Générale des Eaux- Véolia (ARGEV) et ses partenaires ont remis symboliquement à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) un chèque d'un montant de 22 381 euros, représentant la somme récoltée à Caluire et Cuire au cours de la dernière édition du Téléthon.



Voilà 25 ans que l'ARGEV pilote de main de maître l'organisation du Téléthon dans notre commune. Vente d'objets artisanaux, grand loto, rallye pédestre, spectacle... les Caluirards ont pris l'habitude de participer aux animations proposées chaque année. Grâce à leur générosité et à la mobilisation de nombreux bénévoles dévoués, les sommes récoltées sont toujours importantes. Celle de cette année est l'une des plus belles jamais récoltées à Caluire et Cuire : 22 381 euros.

L'union fait la force

Si rien ne serait possible sans l'implication des bénévoles de l'ARGEV, il convient aussi de saluer la participation d'autres associations qui s'impliquent de plus en plus dans

l'organisation du Téléthon : le Centre Social et culturel des Berges du Rhône, la *Gymnastique Volontaire 3C* et celle du Vernay et l'*association Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire* ont, chacun à leur manière apporté leur contribution (vente d'objets, préparation du parcours du rallye, etc.) L'*Olympique Lyonnais* a, quant à lui, organisé un tournoi de foot à Caluire et Cuire pour les enfants de 8 à 10 ans, durant lequel chaque but marqué a été transformé en un don de 50 euros ! Ce sont ainsi 3 750 euros qui ont été récoltés grâce à la générosité du club et au talent des petits joueurs... Daniel Grand, le chef d'orchestre du Téléthon caluirard, se réjouit de la mobilisation de nouvelles associations et espère bien pérenniser et même élargir ses partenariats pour les prochaines éditions.

Caluire et Cuire en Fleurs Remise du prix du concours

L'association Caluire et Cuire en Fleurs a remis les prix de son traditionnel concours des villas et balcons fleuris fin janvier, à l'Hôtel de Caluire et Cuire, en présence du député-maire, Philippe Cochet.



Pas moins de 91 personnes ont participé à cette 28^e édition du concours, organisé comme chaque année par l'association

Caluire et Cuire en fleurs. Un record qui témoigne de l'attachement des Caluirards à embellir leur cadre de vie, et celui des

autres ! Car, aux côtés des parterres, des squares et des parcs entretenus par les agents municipaux, les jardins particuliers, les balcons et mêmes les fenêtres fleuris contribuent à améliorer la qualité de notre environnement, et tous les habitants en bénéficient. Les inscriptions pour le concours 2015, entièrement gratuites, débiteront en mai prochain, à l'occasion du non moins traditionnel marché aux fleurs, qui aura lieu le samedi 9 mai, rue François Peissel.

Résultats :

1^{er} prix Villa : Josette Sire

1^{er} prix balcon : Christiane Descombels

La Petite Maison Bienvenue à la maison !

La Petite Maison et son jardinnet accueillent les enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle...) pour partager un moment de convivialité.

La Petite Maison est une association qui appartient au réseau des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) présents en Rhône-Alpes et dans d'autres régions. Les lieux d'accueil sont basés sur un concept simple : donner l'occasion aux enfants de se rencontrer et de côtoyer d'autres adultes que leurs parents (ou proches) tout en bénéficiant de leur présence sur le lieu. Les parents en profitent pour

souffler un peu, lier connaissance avec d'autres et voir leur enfant faire ses premiers pas dans la société. On vient quand on veut, le temps que l'on veut, pour jouer, parler, goûter, se reposer... Bref, pour passer un bon moment dans un cadre agréable. Deux ou trois accueillants sont présents chaque fois, garants du lieu et de quelques règles à respecter. La participation est de 1 euro par enfant et par demi-journée.



La Petite Maison vous donne rendez-vous au Village des Bambins pour faire plus ample connaissance.



La Petite Maison

42, rue Pasteur - 04 78 08 22 64

<http://p.maison.caluire.free.fr>

Le mardi, de 8h30 à 11h30 et le mercredi et jeudi, de 14h30 à 18h.

Jeanne d'Arc de Caluire **FESTI' JAAC**

La Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire (JAAC) a organisé, le samedi 31 janvier dernier, sa traditionnelle fête d'hiver FESTI' JAAC sur le thème de la croisière.

Toutes les sections ont fait la démonstration de leurs activités devant une assistance nombreuse et enthousiaste, et notamment devant le député-maire Philippe Cochet et ses adjoints, Isabelle Mainand (famille et vie associative), Jean-Pierre Paturel (sports), Maurice Joint (administration générale et démarche qualité), ainsi que Dominique Morel, présidente départementale de la Fédération sportive et culturelle de France.

Le sport dans toute sa diversité

Les poussines de la gymnastique artistique féminine et les petits corsaires de l'éveil au sport ont été particulièrement remarquables. L'humour de la gymnastique artistique masculine adultes et le dynamisme de la zumba contrastaient avec la sérénité du tai chi chuan. Le dragon des judokas n'a pas mangé les jeunes filles de la gymnastique rythmique. Les volants et les balles échangées par les badistes et les pongistes n'ont pas fait de victimes ! Le président

?
JAAC
10, impasse du Collège
04 78 08 11 73
www.jacaluire.org



André Pierron, dans son intervention, a mis en valeur la compétence et l'engagement bénévole des responsables des vingt sections de l'association. Il a aussi souligné que la mise à disposition prochaine par la municipalité d'une salle dédiée à la gymnastique ouvrira de belles perspectives de développement. Le projet associatif en cours d'élaboration en tient évidemment compte, mais il réclamera aussi des efforts accrus pour surmonter les contraintes et difficultés grandissantes de la vie associative moderne. Mais, le succès de FESTI' JAAC et la qualité des prestations présentées garantissent la foi en l'avenir de ce club plus que centenaire.

ALC Judo-jujitsu **50^e ceinture noire !**

Alain Perrault et Robert Desmouiller, tous deux membres de la section judo de l'ALC viennent d'obtenir leur ceinture noire !

De nombreuses épreuves jalonnent le parcours vers la prestigieuse ceinture noire : Katas, requis arbitrage de club, table de marque en compétition officielle, et 100 points en compétition... Alain Perrault, également animateur de jujitsu brésilien, et Robert Desmouiller, nouveau trésorier de la section judo-jujitsu, ont satisfait à toutes ces épreuves avec brio, devenant ainsi les 49^e et 50^e membres du club à pouvoir passer à leur taille cette ceinture tant convoitée.



?
ALC JUDO JUJITSU
04 78 29 32 02 - <http://alcjudo.free.fr>

Groupement des pêcheurs sportifs de Lyon Centre Au top niveau !

Frédéric Desfaits, membre du **Groupement des Pêcheurs Sportifs de Lyon Centre**, une association caluirarde, est depuis de nombreuses années manager de l'équipe de France jeune de pêche à la mouche.



Groupement des Pêcheurs Sportifs
06 63 43 07 97

Le **Groupement des Pêcheurs Sportifs de Lyon Centre** (GPS) est un club qui a pour but de promouvoir la pêche à la mouche et l'éthique de ce sport. Le club compte environ 70 licenciés qui viennent pour découvrir la pêche à la mouche, pratiquer en loisir ou bien faire de la compétition. Deux d'entre eux se font particulièrement remarquer dans la discipline : Frédéric Desfaits et Grégoire Juglaret. Le premier est en effet le manager de l'équipe de France jeune de pêche à la mouche, tandis que le second en a été le capitaine pendant de nombreuses années. « *C'est un vrai travail mais aussi un grand plaisir de recruter les meilleurs jeunes pêcheurs, de composer une équipe et de les entraîner à faire les championnats du monde* », explique Frédéric Desfaits, licencié au GPS

Lyon Centre depuis 2002. L'équipe de France junior a ramené d'excellents résultats aux championnats du monde, 3^e en 2012, 5^e en 2013 et 4^e en 2014.

Grégoire Juglaret est désormais membre de l'équipe de France senior et Frédéric Desfaits, s'il conserve ses fonctions de capitaine de l'équipe jeune, participera également aux championnats du monde, qui se dérouleront aux États-Unis, avec le capitaine Geoffrey Barbier, pêcheur licencié également dans le département du Rhône. Pour lui « *le plus important dans la pêche à la mouche est de prendre du plaisir en respectant l'environnement et en pratiquant son sport avec finesse et précision* ».

À vos agendas !

Grands rendez-vous



NUIT DE L'EAU

Plus d'infos en page 11

Samedi 14 mars, de 18h à 23h.



TRAIL CALUIRE RHÔNE-SAÔNE

Plus d'infos en page 10

Dimanche 22 mars, départ 9h.



VILLAGE DES BAMBINS

Plus d'infos en pages 8-9

Dimanche 29 mars, de 10h à 18h.



REPAS DE L'AMITIÉ

Plus d'infos en page 6.

Samedi 28 mars, à partir de 12h.

Expositions

EXPOSITIONS DE L'ATRIUM

- **Inspirations orientales**
Jusqu'au 9 mars.
- **L'eau à Lyon : toute une histoire**
Du 11 au 28 mars.
- **La solidarité en marche au Secours Populaire Français**
Du 31 mars au 25 avril.

Atrium de l'Hôtel de Ville. Plus d'infos en page 28.



LES ARTISTES RÉUNIS DE CALUIRE

Venez découvrir les œuvres réalisées par les Artistes Réunis de Caluire (ARC).
400, avenue du 8 mai 1945. Vernissage : le 21 mars, à 18h.
04 78 08 15 88.

Du 22 au 29 mars, tous les jours, de 14h à 18h30.



Divers

PAELLA GÉANTE

Organisée par La Classe en 1.

Dimanche 12 avril, à partir de 12h.

La Cagna : impasse Marie Lyan.

LOTO

Le Comité d'entraide organise son 6^e loto au profit des personnes âgées et des familles démunies de la commune.

De nombreux lots sont à gagner !

Vendredi 6 mars, à 20h. (Buvette 19h)

Salle des fêtes : 1, avenue B. Thimonier.

Plus d'infos : 06 37 27 94 18

Bibliothèque Municipale



Séances de lecture pour les enfants, lecture-spectacle, cercle de lecture, mini-conférence sur l'informatique...

Retrouvez l'agenda de la bibliothèque en page 31.

Visites



CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Plus d'info en page 28.

Lundi 23 mars.

Environnement



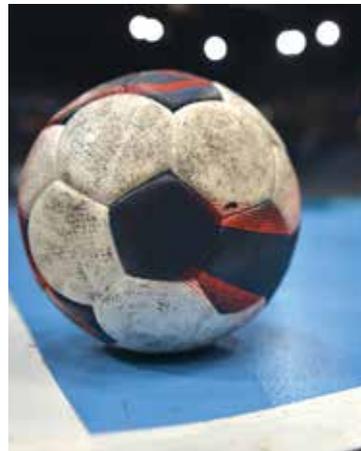
JOURNÉE DE L'ARBRE

Plantation d'arbres, signature d'une charte...

Mercredi 18 mars.

Plus d'infos en pages 16-17.

Sport



MATCHS DE HAND

L'AS Lyon Caluire Handball vous annonce ses prochains matchs :

- **Nationale 2 masculine** : 14 mars, à 20h, contre US St Egreve HB Gymnase Lachaise.

28 mars, à 18h, contre Venissieux HB Gymnase Lachaise.

- **Pré-nationale masculine** : 14 mars, à 18h, contre Vénissieux HB - Gymnase Lachaise.

28 mars, à 16h, contre Pays de l'Arbresle Gymnase Lachaise.

- **Pré-nationale féminine** : 8 mars, à 11h, contre St Julien Denicé Gymnase Cuzin.

22 mars, à 11h, contre St Fons Gymnase Sénard.

- **Championnat de France moins de 18 ans** : 7 mars, à 18h, contre Dijon Bourgogne Gymnase Sénard.

29 mars 14h, contre Metz Handball Gymnase Lachaise.



MATCHS DE BASKET

L'équipe féminine nationale 3 de l'AL Caluire Basket recevra Lyon Gerland :

Dimanche 22 mars, à 15h30.

- L'équipe féminine 2 pré-nationale recevra l'AS Villeurbanne :

Dimanche 22 mars, à 17h30.

- L'équipe masculine recevra Sathonay :

Samedi 28 mars, à 20h30.

Espace Sportif Lucien Lachaise : 1, rue Curie.



SPORT BOULES

Prochains tournois organisés par les associations boulistes :

- **Tournoi 16 doubles 3e et 4e divisions :** mercredis 4 et 18 mars, à 14h.

(Groupement bouliste de Caluire.)

- **Compétition non-stop :** les 10 heures de la JBM : dimanche 8 mars, à 8h.

(Joyeuse Boule de Montessuy.)

- **Tournoi 16 quadrettes :** samedi 21 mars, à 8h. (Amicale Boule Cagna.)

Boulodrome Roger Schelle :
50, avenue Marc Sangnier.



JUDO

La section judo-jujitsu de l'Association Laïque Caluire (ALC) organise les 14^e interclubs des jeunes. Une compétition à laquelle sont attendus entre 30 et 45 clubs de la région, soit 600 à 800 judokas.

Samedi 21 mars, de 13h30 à 18h.

Espace sportif Lucien Lachaise :
1, rue Curie.

Bien-être

SOPHROLOGIE

L'association Edyn propose des séances de sophrologie autour du thème "mieux vivre avec ses acouphènes". La sophrologie est reconnue comme une technique particulièrement efficace pour améliorer le confort de vie quotidien des personnes souffrant d'acouphènes et/ou d'hyperacousie. Elle permet au patient de retrouver son équilibre

et d'aller vers un mieux être. Dans le cadre des activités de l'association Edyn, Christina Martin, sophrologue diplômée et formée spécifiquement à la prise en charge des acouphènes par la sophrologie, vous propose 2 réunions. Au programme : informations sur les techniques de sophrologie et leur efficacité, présentation du parcours d'accompagnement proposé (sur 8 semaines) et séance d'essai.

Jeudi 19 ou 26 mars, de 12h15 à 13h45.

11, place Gutenberg.

Infos et inscriptions :

Christina Martin : 04 78 23 82 05 ou 06 07 31 19 74



BIODANZA

L'association En route pour la vie vous propose un nouveau stage de biodanza intitulé « appel vers la liberté : le nouveau se déploie ». Ce stage est ouvert à tous et toutes, savoir danser n'est pas nécessaire !

Samedi 28 mars, de 14h à 19h.

Infos et inscriptions : 06 86 83 85 80.
www.enroutepourlavie.fr

Vide-greniers

DIMANCHE 22 MARS

L'APEL de l'école Sainte-Marie vous invite à sa traditionnelle Broc des Loupiots (Vente de vêtements, jeux et accessoires pour enfants de 0 à 16 ans). Buvette et stand maquillage sur place.

Dimanche 22 mars, de 9h à 13h.

10, avenue Pierre Terrasse.

SAMEDI 28 MARS

Organisé par les parents du comité des fêtes.

Samedi 28 mars, de 9h à 17h.

École de Montessuy : 98, rue Pasteur.

Plus d'infos : montessuy2015@gmail.com

DIMANCHE 29 mars

Organisé par le Comité d'animation de l'école Marie André Ampère.

Dimanche 29 mars.

École André Marie Ampère : 124, rue Pierre Brunier.

Plus d'infos sur le site internet : vide-greniers.ecole-ampere.org.

DIMANCHE 26 AVRIL

Organisé par les Cal&rards, classe en 8.

Dimanche 26 avril, de 6h à 18h.

Allée de la jeunesse.

Réservations du lundi au vendredi, de 18h à 20h30 : 06 51 04 73 10.

Musique



FACE À FACE MUSICAL

L'association Face-à-Face Musical vous propose un nouveau concert intitulé « Voyage Musical à l'Est. Musique Savante et Inspiration Populaire ». Il sera interprété par Michaël Seigle au violon et Nicolas Seigle au violoncelle, deux jeunes musiciens talentueux qui reviennent, le temps d'un concert, dans leur ville d'origine. Le Duo nous conduira sur les traces de grands compositeurs tchèques et hongrois, à la charnière des 19^e et 20^e siècles. Au programme : des œuvres de Bohuslav Martinu, Erwin Schulhoff, Zoltan Kodaly.

Dimanche 15 mars, à 17h.

Chapelle de l'Oratoire :

2, rue de l'Oratoire.

Réservation conseillée :

06 43 76 08 51

ou par mail :

concerts.facefacemusical@gmail.com.

amc²
association
musicale
DE CALUIRE & CUIRE

AMC2

Concerts

Grands élèves des classes de piano : vendredi 20 mars, 20h - Pôle Centre-ville.

Musiques Actuelles Amplifiées : jeudi 26 mars, 19h - Pôle Bissardon.

Piano : lundi 30 mars, 18h30 - Pôle Centre-ville.

Cordes : mardi 1^{er} avril, 18h30 - Pôle Centre-ville.

Cuivre : samedi 4 avril, 11h - Pôle centre-ville.

Auditions multi-instruments

Jeudi 12 mars, 18h30.

Mardi 17 mars, 19h30.

Lundi 23 mars, 18h30.

Vendredi 3 avril, 18h30.

Jeudi 9 avril, 18h30.

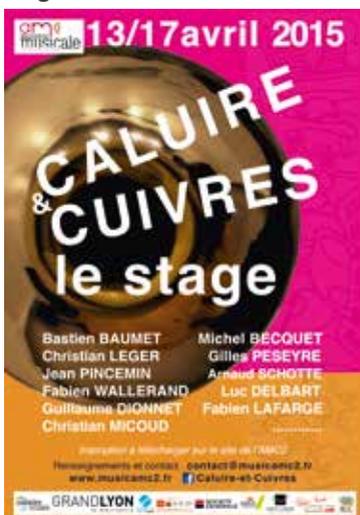
Pôle Centre-ville

Pôle Centre-ville : 1, rue Jean Moulin.

Pôle Bissardon : 11, rue de l'Oratoire.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Stages de cuivres



Pour sa 15^e édition, le stage accueillera des intervenants de prestige dont notamment Bastien Baumet (Soliste international, Professeur de tuba au Conservatoire du XIII^e arrondissement de Paris) et Michel Becquet (Soliste international, Professeur de trombone au CNSMD de Lyon). Ce stage s'adresse aux musiciens ayant au moins 3 ans de pratiques instrumentales. Ce stage sera précédé d'un concert de prestige réunissant solistes et Harmonie de Caluire, le 12 avril, à 16h (Église Sainte-Bernadette).

Du 13 au 17 avril.

Pôle centre-ville.

Inscriptions avant le 1^{er} avril

Conférences

L'EST DE LYON : UNE NOUVELLE VILLE IDÉALE POUR UNE SOCIÉTÉ POST-INDUSTRIELLE

Une conférence proposée par le service affaires culturelles de la Ville de Caluire et Cuire et animée Par Nikola Piperkov et Jérôme Spitz.

Judi 5 mars, à 18h30.

Bibliothèque Municipale.

Plus d'informations en page 29.

« LE PARLER LYONNAIS »



L'association Histoire et patrimoine de Caluire et Cuire organise une conférence sur « *le parler lyonnais* » animé par Gérard Truchet président de l'association Les amis de Lyon et de guignol, mais surtout professeur ès science en « *dire yonnais* ». Venez nombreux vous remémorer votre enfance ou découvrir cette langue. Comme dit Guignol : « *y faut ben pourtant y dire avant que d'y perdre* ».

Judi 12 mars, à 18h.

Salle du conseil municipal. Entrée libre.

www.patrimoinecaluireetcuire.fr

Centres sociaux



Association des Centres
sociaux et culturels
de Caluire et Cuire



BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'association des centres sociaux et culturels organise une bourse aux vêtements printemps été (0-14 ans).

**Dépôt : le 5 mars, de 9h30 à 18h30
(15 vêtements maxi).**

Vente : le 6 mars, de 9h à 20h.

Renseignements : 04 72 27 44 10.

CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

Stages qi-gong

Un stage axé sur la santé, la longévité et la gestion du stress pour permettra à chacun de se détendre tout en se remplissant de l'énergie du qi gong.

Samedi 7 mars, de 10h à 12h.

Inscription obligatoire.

Stage de sophrologie

« *Grand nettoyage de Printemps. Sophrologie et lâcher prise* ».

Samedi 28 mars, de 9h à 12h.

Inscription obligatoire.

Activités physiques



Vous êtes une femme âgée de 20 à 60 ans et souhaitez améliorer votre condition, participer à un évènement solidaire (Courir Pour Elles) ou à un évènement sportif en marchant ou en courant ? Ces séances, encadrées par une éducatrice sportive, sont pour vous !

Du 2 février au 24 mai. À l'Espace Rivette (montée des Forts), au Centre du Parc de la Jeunesse ou dans des parcs de la région. Inscription obligatoire.

CSC Parc de la Jeunesse.

18, rue Paul Painlevé.
04 72 27 44 10.

CSC DES BERGES DU RHÔNE

Concours d'écriture



Ouvert à tous les habitants du quartier de Saint-Clair et/ou adhérents du Centre social.

Date limite pour rendre vos écrits :

vendredi 10 avril 2015.

Atelier « mise en page CV »

Apprendre à mettre en page son CV, à le transformer en pdf, à l'envoyer par mail... (Avoir préparé le contenu avant l'atelier).

1^{er} mercredi du mois, de 10h à 12h.

Inscription obligatoire.



Stage Bien-être

Prenez un temps pour vous, pour relâcher les tensions grâce à l'auto massage, le yin yoga et la relaxation.

Samedi 14 mars, de 9h30 à 11h.

Inscription obligatoire.

Appel à bénévoles !

Le Centre social des Berges du Rhône recherche des bénévoles pour de l'accompagnement scolaire primaire et collège

Les mardis et jeudis, de 17h à 19h

CSC des Berges du Rhône.

**70, grande rue de Saint-Clair.
09 72 35 09 07.**

Vie municipale

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 16 mars, à 19h

Salle du Conseil municipal.

RENCONTRES DE QUARTIERS

Plus d'informations en page 9.

À NOTER DÈS MAINTENANT !



CHASSE AUX OEUFS !

La désormais traditionnelle chasse aux œufs aura lieu le lundi 6 avril, à partir de 9h30.

Plus d'informations en page 9.

LA CASTELLANE

Course cycliste organisée par l'AS Caluire cyclotourisme.

**Dimanche 12 avril,
départs de 7h30 à 9h**

Gymnase Lassagne

Plus d'infos dans le prochain numéro de Rythmes et sur www.cyclotourisme-caluire.com

caluire.
cuire

CHASSE AUX OEUFS

LUNDI 6 AVRIL 2015

DE 9H30 A 12H30

PARC DES BERGES DE SAINT-CLAIR



Réservée aux enfants de 2 à 11 ans

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE VENDREDI 27 MARS 2015

Renseignements sur www.ville-caluire.fr